



MUNICIPALITÉ DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-11-373 / NOEL DES ENFANTS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Valère organise chaque année, grâce à l'implication volontaire de bénévoles une activité où sont remis des cadeaux aux enfants des parents qui l'ont demandé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Valère entend pérenniser cette tradition au sein du village

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Claudia Quirion et appuyé par le conseiller Eric Morissette et résolu unanimement :

- **D'ORGANISER** une fête pour les enfants du village en partenariat avec certaines entreprises locales le dimanche 8 décembre 2024 à la salle municipale de Saint-Valère;
- **DE METTRE** à la disposition du comité organisateur d'un budget de **\$2,500** pour l'organisation de cet événement de « Père Noël » à Saint-Valère;
- **DE SOLLICITER** par la direction générale auprès du dit comité organisateur une reddition de compte pour le montant dans le cadre de cette activité;
- **QUE** la Direction générale est habilitée à solliciter une subvention auprès du bureau du député Éric Lefebvre d'un montant de 500.00\$ pour cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **07 novembre 2024.**


Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier